

**Intervention de V. Giscard d'Estaing
Président de la Convention Européenne**

**lors de la remise du Prix international Charlemagne
au Président Pat Cox,
Président du Parlement Européen**

Aix-la-Chapelle, le jeudi 20 mai 2004

Excellences,
 Messeigneurs,
 Monsieur le Maire,
 Sehr Geehrte Damen und Herren,

➤ En désignant Pat Cox pour recevoir le prestigieux Prix Charlemagne la municipalité d'Aix-la-Chapelle et le directoire pour l'attribution du Prix ont une nouvelle fois voulu distinguer et honorer un profil européen non seulement tout à fait remarquable mais plus encore atypique.

C'est également toute l'Irlande qui est ainsi récompensée.

➤ Remarquable, Pat Cox, vous l'êtes assurément.

Votre présidence du Parlement européen a été saluée par tous. Vous avez su, avec dignité, pondération et efficacité, mettre votre institution au cœur du processus décisionnel de l'Union. Lors de la Convention que j'ai eu l'honneur de présider, la délégation du Parlement a été sans nul doute la plus active et la plus constructive dans ses propositions et ses prises de position.

Vous nous avez accueillis, et vous avez facilité nos travaux d'une manière exemplaire !

Vous avez surtout été parmi les premiers à ouvrir grande la porte aux dix nouveaux membres qui nous ont rejoints le 1^{er} mai. Vos inlassables visites dans les capitales des pays alors candidats ont montré aux opinions publiques de ces pays que le Parlement européen, institution démocratique de l'Union, partageait le grand dessein d'une Europe unie - pour la première fois dans l'histoire - dans ses frontières géographiques.

Parmi les trois grandes institutions européennes, c'est au sein du Parlement européen que les représentants des pays candidats ont été accueillis en premier. Ce signe fort, c'est à vous qu'ils le doivent.

Dans le mois qui reste, je prie instamment les dirigeants des Etats membres de ne pas décevoir l'attente de leurs juges, qui sont les peuples et l'histoire, en adoptant une belle Constitution, efficace, transparente et démocratique. Une recette simple : plus ils resteront proches du texte soigneusement élaboré par la Convention européenne, plus ils ont une chance de réussir.

➤ Atypique, vous l'êtes avec délectation M. Cox.

D'abord par votre maîtrise inégalée de ma langue la franca lingua ; mais surtout parce que vous n'êtes ni un héritier ni un professionnel de la politique. Avant d'entrer en politique en 1985 vous fûtes pendant quatre ans présentateur du journal de la principale chaîne de télévision irlandaise et journaliste d'investigation.

Certains passent de la politique aux plateaux de télévision, rares sont ceux qui prennent le chemin inverse et qui y réussissent !

Ce parcours et ces expériences passées vous ont permis de rester proche des attentes des citoyens européens et, sans doute mieux que d'autres, d'anticiper sur les évolutions de notre continent.

➤ A travers Pat Cox, c'est également l'Irlande que le jury a souhaité distinguer. En effet quel meilleur exemple pour populariser l'idéal européen, et ainsi dissiper les mythes et contrevérités répandus au sujet de notre Union ou existerait un conflit latent entre les pays les moins peuplés et les plus peuplés que de prendre appui sur l'expérience irlandaise d'appartenance à l'Union ?

Qui peut nier que le décollage économique extraordinaire que l'Irlande a connu depuis 20 ans est intimement lié à son appartenance à l'Union ? Non seulement l'Irlande a bénéficié de la solidarité européenne (elle a eu le mérite et l'habileté d'en faire le meilleur usage), mais, jusqu'alors excentrée des circuits économiques, l'adhésion lui a permis de se retrouver au centre et de servir ainsi de tremplin à de nombreuses entreprises dans leur conquête du marché européen.

Qui pourrait également raisonnablement prétendre que cette appartenance à l'Union et le développement économique qui s'en est suivi se sont faits au détriment des valeurs et réalités irlandaises qui auraient été soumises à je ne sais quel nivellement ?

Tout au contraire, votre pays, M. Cox, a préservé et même cultivé ses particularités qui constituent le socle et les fondements de votre nation : détermination, attachement à l'indépendance du pays et à ses valeurs chrétiennes ? Votre culture, loin de décliner, n'a fait que croître et prospérer à tel point que la saint Patrick est maintenant célébrée d'un bout à l'autre de notre continent !

Chacun peut en tirer la conclusion que loin de se dissoudre dans l'Union comme le sucre dans le café, l'expérience irlandaise démontre qu'une nation, quel que soit le poids relatif de sa population, peut prospérer dans l'ensemble plus vaste et organisé qu'est l'Union européenne. Pour toutes ces raisons, l'Irlande est devenue l'exemple à suivre.

Quelle leçon pour tous ces peuples qui nous ont rejoints depuis le 1^{er} mai ? Chacun d'entre eux pourrait prendre modèle sur le « tigre celtique » et se transformer, qui en « tigre de la Vistule », et qui en « tigre du Danube ».

La présidence irlandaise en cours nous apporte également la preuve chaque jour que l'influence d'un pays et sa capacité à infléchir le cours européen ne se limite pas à son poids numérique. Menée avec habilité, intelligence et discernement par le Premier ministre, M. Ahern, la Présidence irlandaise devrait être celle qui a conduit le vaisseau de la constitution européenne à bon port. Là aussi quelle revanche pour tous ceux qui envisageaient avec une certaine condescendance la prise en main des affaires de l'Union par Dublin ?

Mais je voudrais ici vous faire part de mes interrogations, voire de mes inquiétudes, sur le sort à venir de la Constitution européenne dont je vous ai parlé l'an dernier.

Celle-ci est désormais débattue au sein d'une seule des quatre composantes de la Convention européenne : la composante intergouvernementale. Ce n'est pas forcer la réalité, je crois, que de dire que celle-ci n'a pas été à la pointe de nos efforts pour aboutir à un consensus institutionnel, qui fasse avancer l'Union européenne, sans compromettre les intérêts légitimes des Etats membres.

Les inquiétudes tiennent aux trois éléments suivants dont fait état la presse européenne :

Nous n'avons pas vu venir, depuis un an des propositions qui soient meilleures pour l'Europe.

1. L'Europe n'a pas besoin d'une Constitution au rabais, d'un texte minimal affaibli par les lambeaux que lui arracheraient les demandes des administrations nationales. Je dis bien les demandes obstinées des administrations, et non celles des peuples d'Europe.
2. La plupart des modifications qu'on demande d'apporter au texte ont pour objet de répondre à des demandes nationales, et non à celle de créer « plus d'Europe ».
3. N'oublions pas qu'au niveau des citoyens la principale demande adressée à l'Europe est celle de l'efficacité : une Europe qu'on puisse juger sur les résultats qu'elle obtient. A ce point de vue, nous devons prendre garde à ne pas affaiblir la Constitution en prévoyant un Conseil dont les formations spécialisées seraient trop instables, en conservant une présidence tournante tous les six mois.

Je m'adresse à M. Jürgen Linden, Maire d'Aix-la-Chapelle, que nous venons d'écouter avec plaisir. Quelle est la Mairie, quelle est l'entreprise qui pourrait conduire une politique cohérente si son chef était remplacé tous les six mois ? Un raisonnement identique s'applique à une Commission européenne qui perdrait son rôle de collège en devenant inutilement nombreuse. Chacun sait en effet que le nombre de tâches à accomplir par la Commission se situe approximativement à une douzaine, et d'autre part que le caractère de collège serait affaibli aussitôt que la Commission dépasserait une quinzaine de membres.

➤ Merci à votre pays, M. Cox de démontrer si éloquemment que l'appartenance à l'Union n'est pas synonyme de dissolution de ces structures morales, nationales et intellectuelles qui font la richesse des peuples européens et du continent dans son ensemble.

➤ Merci à vous enfin, M. Cox, de nous rappeler que la construction européenne se bâtit d'abord sur la volonté de tous de partager un destin commun, mais également sur l'enthousiasme de chacun.